



Sortie au Marché de Noël de Montbéliard

Samedi 8 décembre 2018

Montbéliard offre un cadre idéal pour mettre en valeur les somptueuses lumières de Noël, à travers ses monuments emblématiques tels que le Château des ducs de Wurtemberg, les Halles ou encore le temple Saint-Martin, conférant à la ville une aura particulière pendant la période de l'Avent. Près de 140 artisans ouvrent leurs échoppes pour le plus grand plaisir des visiteurs : artisanat, gastronomie, décorations traditionnelles...



Autre particularité, chaque année un pays est l'invité d'honneur. En 2018 la ville accueillera l'Andalousie !

Déroulement de la sortie :

- 14 h 30 : Rendez-vous au collège de Sierentz (8 Rue Albert Schweitzer)
- 15 h 45 : Arrivée au marché de Noël
- 20 h : Départ en bus
- 21 h : Arrivée à Sierentz



Tarifs :

- 10 € par adultes
- 6 € pour les enfants à partir de 6 ans
- Gratuit pour les moins de 6 ans

Inscription obligatoire.

Rappel : les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents.

Cette sortie découverte est organisée par Saint-Louis Agglomération, en partenariat avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace. Celles-ci se réservent le droit d'annuler la sortie et de rembourser intégralement les familles en cas d'une trop faible participation ou en cas de force majeure.

Renseignements :

Christophe DELABORDE / Saint-Louis Agglomération
Tél : 03 89 28 59 16
Courriel : delaborde.christophe@agglo-saint-louis.fr
Site internet : www.agglo-saint-louis.fr



Fiche d'inscription à la sortie «Marché de Noël de Montbéliard» Samedi 8 décembre 2018



Talon à retourner à

Saint-Louis Agglomération - Pôle de Proximité de Sierentz
55 rue Rogg Haas - 68510 SIERENTZ
accompagné du règlement avant le 01/12/2018

Coordonnées de l'adulte responsable

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Tarifs* Adulte : 10 € / Enfant à partir de 6 ans : 6 € / Moins de 6 ans : gratuit

*Comprenant le transport aller/retour en bus depuis Sierentz

Nombre d'adultes : x 10 € = €

Nombre de mineurs : x 6 € = €

Coût total : €

Les chèques sont à libeller à l'ordre de FDFC.

Nombre de moins de 6 ans : Nombre total de personnes :

Je soussigné
m'engage à payer l'intégralité des frais d'animation et à accepter les conditions générales figurant dans le descriptif de la sortie.

Date : Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace pour des modalités d'organisation des activités. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées au personnel de Saint-Louis Agglomération et des Foyers Clubs d'Alsace. Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement européen sur la protection des données du 14 avril 2016 (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant ainsi que votre droit de rectification et d'opposition à leur utilisation en contactant la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace à l'adresse suivante benjamin.nicot@mouvement-rural.org.